



Syndicat de site
C.H.U. de Montpellier

Montpellier, le 16 décembre 2014

LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR GENERAL PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES

Monsieur le Directeur, lors du CTE du 16 décembre nous avons appris que la dette sociale était provisionnée à hauteur de 26 millions d'euros.

Compte tenu des efforts considérables fournis par les agents au titre du Contrat Performance, nous souhaiterions que **ceux qui le désirent**, puissent se faire **régler tout ou partie de leurs heures supplémentaires**. (193.000 heures effectuées rien que pour le personnel paramédical en 2013).

En outre, dans cette période de fêtes sur fond d'austérité, les agents nous signalent qu'ils apprécieraient de percevoir leur traitement de manière « anticipée ».

En espérant que ces demandes trouveront un écho favorable en votre personne, veuillez recevoir Monsieur le Directeur Général, nos respectueuses salutations.